



Conseil économique et social

Distr. générale
7 mai 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 6 de l'ordre du jour

Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général transmet le présent rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en application des résolutions [67/203](#), [68/210](#), [69/214](#) et [70/201](#) de l'Assemblée générale. Faisant suite aux rapports annuels dont le Forum politique de haut niveau pour le développement durable a été saisi en 2015 ([E/2015/56](#)), 2016 ([E/2016/62](#)) et 2017 ([E/2017/63](#)), le présent rapport rend compte, à l'intention des États Membres et des parties prenantes, des progrès accomplis à mi-parcours dans l'application du Cadre ainsi que des faits nouveaux survenus, en mettant en évidence les principaux produits et résultats, et il trace la voie à suivre au cours des cinq prochaines années. Il est présenté par l'intermédiaire du Conseil économique et social pour être examiné lors de la réunion du Forum de 2018.



I. La consommation et la production durables au service de l'exécution intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030

1. La façon dont les sociétés exploitent, gèrent et préservent les ressources naturelles détermine le bien-être de l'humanité, l'équilibre de l'environnement et la prospérité de l'économie. Dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources et de la dégradation de l'environnement constitue un impératif tout en offrant l'occasion d'utiliser à bon escient les ressources limitées de la planète, en les mettant au service de l'innovation et du développement durable. La consommation et la production durables sont l'un des moyens les plus efficaces et financièrement avantageux d'assurer le développement économique, de circonscrire les effets préjudiciables à l'environnement et d'améliorer le bien-être de l'humanité.

2. Le Secrétaire général a décelé les nombreuses lacunes que présentent les activités visant la réalisation de l'objectif 12 de développement durable (Établir des modes de consommation et de production durables), réalisation que le système aborde actuellement de manière fragmentée et au coup par coup (voir [A/72/124-E/2018/3](#), par. 53). Compte tenu de leur portée et de leurs cibles ambitieuses, les objectifs de développement durable ne sauraient être atteints sans de solides partenariats (voir [A/72/684-E/2018/7](#), par. 130). Tous les intervenants (pouvoirs publics, entreprises, société civile et autres) doivent accepter sans réserve l'exécution des mesures concertées et de grande envergure nécessaires pour exécuter le Programme 2030 et en accélérer radicalement le rythme.

3. Les modes de consommation et de production durables non seulement sont indispensables à la réalisation de l'objectif 12, mais ils contribuent également, de façon directe ou indirecte, à celle de presque tous les autres objectifs de développement durable.¹ Certes, l'objectif 12 est un objectif autonome, mais il faut comprendre que la consommation et la production durables servent de vecteur à la réalisation de nombreux autres objectifs et cibles de développement durable. Les mesures et les politiques exigées par la réalisation de cet objectif doivent dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources ainsi que de divers effets préjudiciables à l'environnement qui ont également une incidence sur la prospérité partagée et l'élimination de la pauvreté. La relation entre l'objectif 12 et les autres objectifs de développement durable est d'autant plus forte que, dans les objectifs 4 et 8, un lien direct est établi entre, d'une part, la croissance économique et l'éducation et, d'autre part, des cibles relatives à la production et à la consommation durables qui figurent également dans l'objectif 12.

4. La cible 12.1 vise à « mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables » adopté en 2012, par lequel tous les pays, développés ou en développement, s'engagent à accélérer le passage à un mode de consommation et de production durables.

5. Le réseau One Planet – créé en vue d'exécuter le Cadre décennal, lequel vise à favoriser le passage à des modes de consommation et de production durables partout dans le monde et la réalisation de l'objectif 12 de développement durable – est un partenariat multipartite aux fins du développement durable qui mène à bien six programmes permettant d'obtenir des résultats collectifs dans les domaines suivants :

¹ Panel international pour la gestion durable des ressources, « Évaluation de l'utilisation mondiale des ressources : une approche systémique de l'utilisation rationnelle des ressources et de la réduction de la pollution » (Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, 2017). Consultable à l'adresse suivante : www.resourcepanel.org/sites/default/files/documents/document/media/assessing_global_resource_use_amended_130318.pdf (en anglais uniquement).

marchés publics, bâtiment et construction, tourisme, systèmes alimentaires, information des consommateurs, et modes de vie et éducation.

6. En 2017, l'exécution du Cadre est arrivée à mi-parcours, de sorte que l'on a pu dresser le bilan des progrès accomplis, des résultats obtenus et des enseignements tirés au cours des cinq années écoulées et mieux définir les priorités pour les cinq années suivantes. À la faveur de cet examen, l'on a : a) évalué les progrès accomplis entre 2012 et 2017, en fonction d'une série d'indicateurs exposés dans le document intitulé « Indicators of success: demonstrating the shift to sustainable consumption and production »² ; b) fait réaliser une évaluation externe indépendante³ ; c) formulé une stratégie pour la période 2018-2022, intitulée « One Plan for One Planet »⁴.

7. L'évaluation des progrès accomplis entre 2012 et 2017 cerne, au sein même du réseau, divers moyens auxquels il est possible d'avoir recours – connaissances, outils techniques, politiques ou encore instruments normatifs – et qui peuvent amener, voire ont déjà amené, des pays ou des organisations à évoluer de manière tangible vers des modes de consommation et de production durables. Or, bien qu'il existe des solutions d'un bon rapport coût-efficacité, il ressort de l'évaluation que l'application des mesures qui permettraient de changer véritablement les pratiques laisse à désirer.

8. Selon l'évaluation externe indépendante, l'engagement pris en 2012 et le partenariat multipartite créé en vue d'y donner suite sont les principales réalisations susceptibles d'apporter un changement profond. En outre, l'inclusion, dans le Programme 2030, d'un objectif relatif à la production et à la consommation durables est en soi d'une importance majeure ; en revanche, la fragmentation des mesures engagées et la lenteur de leur exécution figurent au nombre des principaux problèmes à surmonter.

9. Faisant fond sur le bilan exhaustif effectué à mi-parcours, une équipe spéciale représentant les différents groupes du réseau a élaboré, pour la période 2018-2022, une stratégie fixant des ambitions, des objectifs, des principes stratégiques et des modes d'action communs à l'ensemble du réseau, afin de le doter d'une vision à long terme et de l'aider à tirer stratégiquement parti de ses différents atouts.

10. Le présent rapport expose les principaux produits et résultats obtenus par le réseau entre 2012 et 2017 et cerne les moyens d'agir et les obstacles qui se présenteront dans les années à venir. Il a été établi par le secrétariat du Cadre au nom du conseil du Cadre, en coopération avec les responsables des programmes concernés et conformément à la résolution 70/201, dans laquelle l'Assemblée générale priait le conseil et le secrétariat de présenter au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, afin qu'il les examine, des rapports actualisés.

II. Suivi de la transition vers des modes de consommation et de production durables

11. Observer la transition vers des modes de consommation et de production durables est essentiel si l'on veut cerner les nouvelles tendances et les déficiences d'ordre stratégique, mettre en valeur les avantages de ces modes de type nouveau pour créer une dynamique plus favorable au changement, et contribuer efficacement à la

² Consultable à l'adresse suivante : http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/10yfp_indicators_of_success_2017_pdf.pdf (en anglais uniquement).

³ Consultable à l'adresse suivante : http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/ier_final.pdf (en anglais uniquement).

⁴ Consultable à l'adresse suivante : http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/strategy_one_planet.pdf (en anglais uniquement).

mise en place de pratiques durables. C'est pourquoi le cadre de contrôle de l'exécution et de communication de l'information intitulé « Indicators of success: demonstrating the shift to sustainable consumption and production » est utilisé de façon participative pour orienter l'adoption de ces pratiques et en mesurer les retombées positives partout le monde.

Conclusions de l'évaluation des progrès accomplis entre 2012 et 2017

12. Le réseau One Planet, créé en vue de favoriser l'exécution du Cadre décennal, a activement contribué au recensement des nouvelles tendances, en rendant compte des activités menées et des résultats obtenus qui favorisent la transition vers des modes de consommation et de production durables. En vertu du principe selon lequel on ne peut gérer que ce que l'on peut mesurer, on ne saurait mettre fin à la dispersion des efforts, ni recenser, reproduire et transposer à plus grande échelle les pratiques novatrices et efficaces, ni encore stimuler la collaboration sans comprendre quelles sont, à l'heure actuelle, les activités menées et les démarches et solutions retenues pour instaurer ces modes de type nouveau.

13. Les avancées que le réseau a réalisées entre 2012 et 2017 sur la voie de la transition ont été analysées dans le rapport à mi-parcours intitulé « Indicators of success: demonstrating the shift to sustainable consumption and production », qui présente les résultats obtenus en se fondant sur les données relatives aux activités que les partenaires du réseau ont menées pour favoriser l'adoption de modes de consommation et de production durables aux niveaux local, national, régional et mondial⁵.

Progrès accomplis à mi-parcours (2013-2017)

<i>Indicateur</i>	<i>Bilan</i>	<i>Mesure</i>
1.1 Projets à l'appui de modes de consommation et de production durables	239	Nombre de projets favorisant la transition vers des modes de consommation et de production durables
1.2 Montant des moyens financiers disponibles (en dollars des États-Unis) ^a	148 647 957	Montant consacré aux activités d'appui à la transition vers des modes de consommation et de production durables (en dollars des États-Unis)
1.3 Formation aux modes de consommation et de production durables	198	Nombre de stages de formation aux modes de consommation et de production durables
	919 260	Nombre de journées de formation aux modes de consommation et de production durables
2.1 Réseau de consommation et de production durables	714	Nombre de gouvernements et d'organisations engagés dans l'exécution du Cadre décennal et de ses programmes
2.2 Activités de sensibilisation et de communication en faveur de la consommation et de la production durables	538	Nombre d'activités de sensibilisation et de communication axées sur la consommation et la production durables
2.3 Production de connaissances et d'outils techniques	396	Nombre de connaissances et d'outils techniques produits en faveur de la consommation et de la production durables

⁵ Compte tenu de la nature du réseau, la qualité des données peut varier d'un indicateur et d'un programme à l'autre. Toutes les données présentées sont dynamiques et elles sont gérées par les partenaires de programmes. Ceci signifie qu'elles sont mises à jour annuellement et font l'objet d'un contrôle de qualité afin d'améliorer les processus et systèmes de communication de l'information et de garantir que les informations communiquées sur les activités et sur l'indicateur 12.1.1 de l'objectif 12 sont fiables et cohérentes.

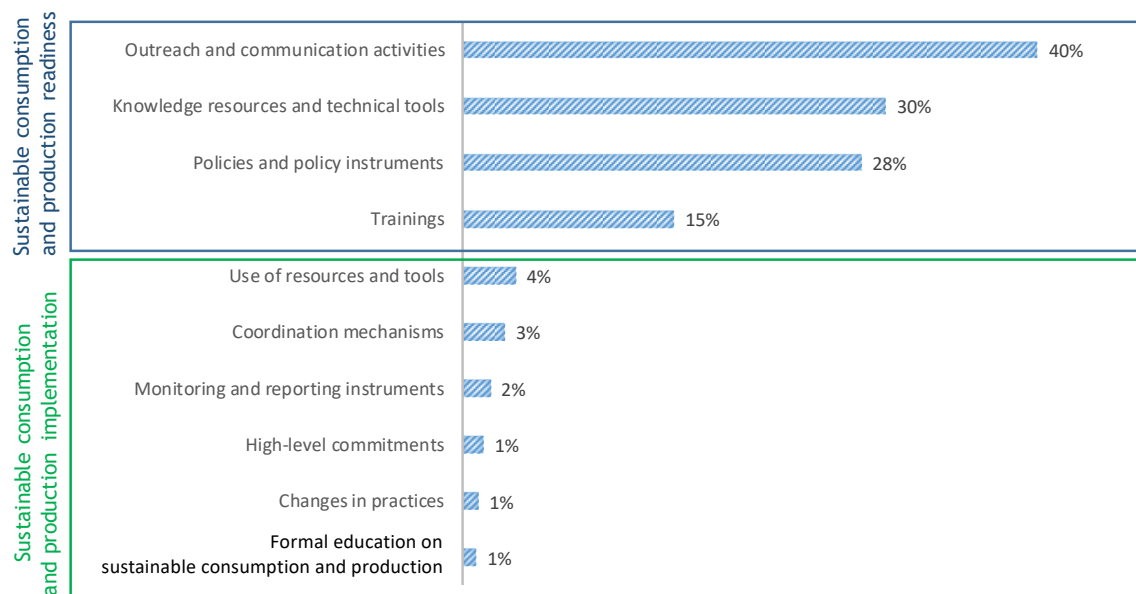
<i>Indicateur</i>	<i>Bilan</i>	<i>Mesure</i>
3.1 Intégration de la consommation et de la production durables aux politiques	336	Nombre de politiques et d'instruments normatifs en cours d'élaboration, d'adoption ou d'application
	632	Nombre de gouvernements et d'organisations qui formulent, adoptent ou appliquent des politiques favorisant la transition vers des modes de consommation et de production durables
3.2 Suivi de la consommation et de la production durables et communication de l'information y relative	26	Nombre de dispositifs de contrôle de l'exécution et de communication de l'information formellement mis en place
	497	Nombre de gouvernements et d'organisations ayant formellement mis en place des dispositifs de suivi de la consommation et de la production durables et de communication de l'information y relative
3.3 Pédagogie des modes de consommation et de production durables	13	Nombre de questions relatives à la consommation et la production durables intégrées dans les pratiques pédagogiques
	33	Nombre de pays intégrant les questions relatives à la consommation et de production durables dans les pratiques pédagogiques
3.4 Transition vers des modes de consommation et de production durables	88	Nombre de changements dans les pratiques et processus de production favorisant la transition vers des modes de consommation et de production durables
	326	Nombre de gouvernements et d'organisations ayant modifié leurs pratiques
3.5 Engagements en faveur de la consommation et de la production durables	20	Nombre de résolutions, de déclarations et de documents finals adoptés par des organes de haut niveau
	1 217	Nombre de gouvernements et d'organisations prenant des engagements à un haut niveau de responsabilité
3.6 Coordination relative aux modes de consommation et de production durables	40	Nombre de dispositifs intersectoriels ou multipartites de coordination de la consommation et de la production durables
3.7 Exploitation des connaissances et des outils techniques	142 793	Nombre de téléchargements à partir du Portail mondial de la consommation et de la production durables et résultats de toute autre mesure quantitative d'exploitation des connaissances et des outils techniques

^a Montant total des budgets déclarés pour les projets visant à favoriser l'adoption de modes de consommation et de production durables (voir l'indicateur 1.1 ci-dessus).

14. Pour l'ensemble du réseau, on a comptabilisé plus de 1 800 activités relatives à la transition vers des modes de consommation et de production durables. Les types d'activité les plus fréquents concernent la sensibilisation et la communication (32 %), la production de connaissances et d'outils techniques (24 %) et l'élaboration de politiques (22 %), ce qui indique que les organisations sont disposées à agir en faveur de ces nouveaux modes. Cependant, on continue d'ignorer largement comment et par qui les connaissances et les outils techniques sont exploités, puisque seulement 12 % des organisations ont communiqué des renseignements relatifs à l'utilisation de moyens techniques. En outre, la part des activités visant à observer l'application des politiques et à en rendre compte (2 %) et à consolider les pratiques existantes ou à en adopter de nouvelles, notamment dans le domaine de l'éducation (2 %), est faible, ce qui montre qu'il existe un décalage sensible entre l'élaboration et l'application des politiques et des dispositifs.

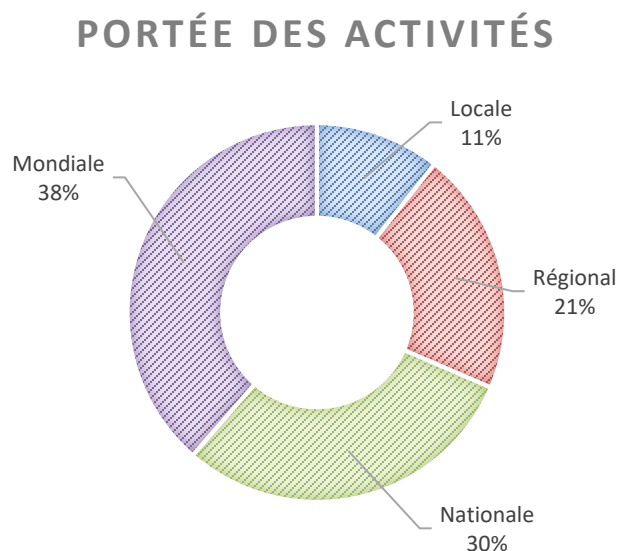
15. Ce sont surtout les entreprises qui ont amélioré leurs pratiques ou en ont retenu de nouvelles, puisqu'elles ont opéré 40 % des changements signalés par l'ensemble du réseau. Ces aménagements constituent souvent des solutions concrètes pour freiner les effets de modes de consommation et de production préjudiciables pour l'environnement comme pour la société. Une plus grande participation des entreprises permettrait de dégager de nouvelles solutions et pistes d'innovation.

Figure I
Types d'activités menées par les partenaires du réseau One Planet entre 2012 et 2017



16. Plus de 250 partenaires – qu'il s'agisse d'institutions internationales, de grandes entreprises et d'autorités nationales, de petites et moyennes entreprises ou encore d'organisations non gouvernementales d'envergure locale – ont déclaré avoir agi en faveur de la transition vers des modes de consommation et de production durables. Ceux qui ont exécuté le plus grand nombre d'activités allant dans ce sens sont, dans l'ordre, les organisations internationales (45 %), les milieux associatifs (24 %), les autorités nationales (13 %), les institutions scientifiques et techniques (10 %), les entreprises (7 %) et les autorités locales (1 %).

Figure II
Portée des activités menées par les partenaires du réseau One Planet entre 2012 et 2017



17. La plupart des activités sont de portée mondiale (38 %), nationale (30 %) ou régionale (21 %). La production de connaissances et d'outils techniques et les activités de sensibilisation se déroulent le plus souvent à l'échelon mondial, tandis que l'élaboration de politiques et la formation se font généralement au niveau national. Dans l'ordre, les régions qui mènent le plus d'activités à l'appui de la transition sont l'Europe et l'Asie centrale (22 %), l'Asie et le Pacifique (20 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (14 %), l'Amérique du Nord (2 %) et le Moyen-Orient (1 %).

Rapport pilote sur l'indicateur 12.1.1 des objectifs de développement durable (Plans d'action nationaux relatifs aux modes de consommation et de production durables)

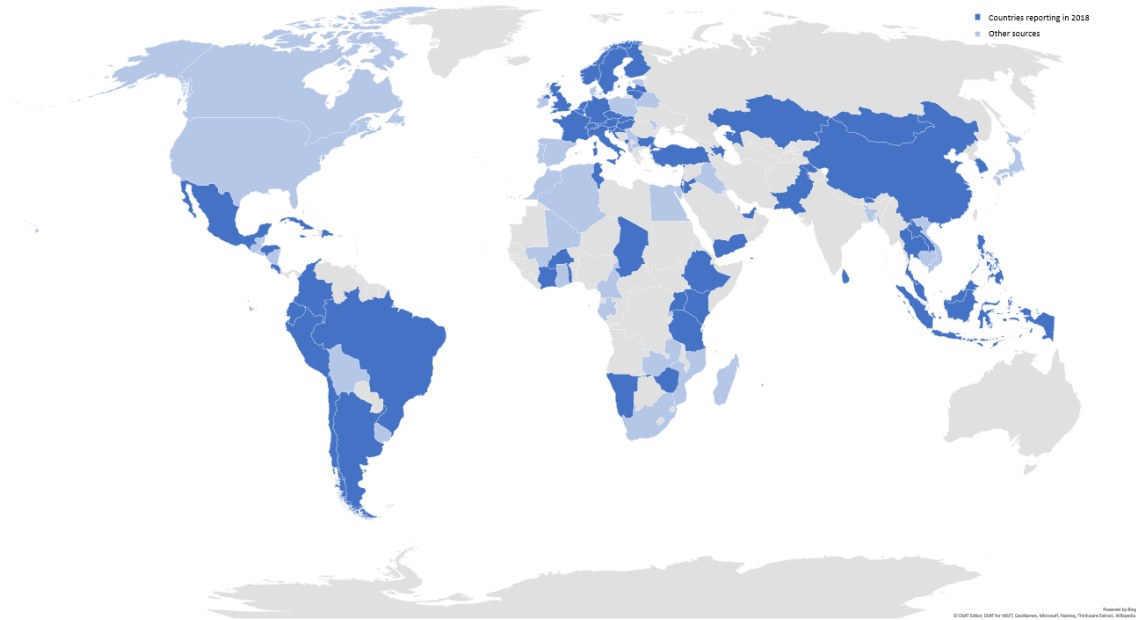
18. Le rapport pilote sur l'indicateur 12.1.1 relatif à l'objectif 12 de développement durable a été établi en 2017. L'Union européenne et 71 pays ont déclaré avoir pris, en tout, 303 mesures relatives aux macropolitiques (43 %), à des instruments contraignants, des réglementations économiques ou des textes d'application facultative (44 %) et à des dispositifs de coordination (13 %). Près de la moitié des mesures signalées ont été prises par des pays européens⁶. Si l'on tient compte d'autres sources d'information, le nombre d'États Membres qui appliquent ou ont appliqué des politiques ou des mesures relatives aux modes de consommation et de production durables atteint 109, dont 40 qui se sont dotés d'une politique spécifiquement consacrée à cette question⁷.

⁶ Compte tenu de la surreprésentation de l'Europe dans l'échantillon de politiques et d'instruments signalés, il convient de comparer les tendances mondiales aux tendances régionales.

⁷ Parmi les autres sources figure l'enquête pilote que le PNUE a menée en 2015 en sa qualité de secrétariat du Cadre décennal, et le rapport mondial qui lui fait suite, intitulé « Shaping the Economy of Sustainable Development: An Overview of National Policies and Initiatives Supporting the Shift towards Sustainable Consumption and Production » (en partie consultable, en anglais uniquement, à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/shaping-economy-sustainable-development). Pour diverses raisons, il se peut que les politiques et instruments qui y sont recensés ne soient plus

Figure III
Pays qui appliquent ou ont appliqué des politiques ou des initiatives nationales relatives aux modes de consommation et de production durables

(Selon les données disponibles en 2018)



19. Les modes de consommation et de production ne sauraient changer en l'absence de plans-cadres et d'instruments nationaux judicieux. Il ressort clairement du rapport pilote sur l'indicateur 12.1.1 que le nombre de politiques et d'instruments nationaux visant à favoriser la transition a augmenté dans toutes les régions au cours des 15 dernières années, et plus particulièrement depuis l'adoption du Cadre décennal à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en 2012, et celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en 2015.

20. Les autorités nationales peuvent intégrer les objectifs relatifs à la consommation et à la production durables soit aux politiques transversales (ce qu'ils ont fait dans 37 % des cas), soit aux politiques sectorielles (34 %), mais ils peuvent aussi les poursuivre au moyen de politiques ad hoc (29 %). En général, en ce qui concerne les investissements nationaux, l'absence d'exclusive et le contrôle de l'exécution, l'intégration aux macropolitiques transversales donne des résultats légèrement meilleurs que la formulation de politiques ad hoc. Ainsi, 76 % des macropolitiques intégrant ces objectifs font l'objet d'un suivi, contre 48 % des politiques ad hoc.

21. Le rapport pilote fait apparaître que le nombre de textes réglementaires est sensiblement égal à celui des textes d'application facultative (46 % et 43 %), tandis que les instruments économiques et financiers ne représentent que 11 % du nombre total d'instruments signalés. De même, seulement 20 % des politiques et instruments signalés ont été jugés pertinents pour le secteur financier. Pour entraîner la mutation du mode de fonctionnement de l'économie, il faut mettre en place davantage d'instruments novateurs et dynamiques, prendre des mesures d'incitation et de stimulation, créer de nouvelles sources de revenus et réorienter les investissements.

en vigueur, n'aient été appliqués qu'en partie ou aient été remaniés ou abandonnés prématurément. La carte de la figure III n'illustre donc pas nécessairement l'état de l'application de ces politiques et instruments ; elle montre toutefois que certaines mesures initiales ont été prises, qui peuvent être reproduites ou transposées à plus grande échelle.

L'on n'a pas encore véritablement appréhendé l'importance structurelle des politiques en faveur de la consommation et de la production durables pour ce qui est de stimuler durablement l'investissement financier, la croissance économique et la création d'emplois.

22. Pour favoriser la transition vers des modes de consommation et de production durables de façon intégrée, il importe que tous les organes de l'État coordonnent étroitement leur action. Or, seuls 26 des 71 pays ayant pris part au rapport pilote ont déclaré avoir établi un dispositif de coordination à l'échelle nationale. De plus, ces dispositifs ont essentiellement pour objet l'échange d'informations et la recherche de synergies, puisque seulement 10 % d'entre eux ont pour mission de coordonner l'application des politiques par les différents ministères. Cela étant, les pays ont bien compris qu'il importait de faire participer toutes les parties prenantes, en particulier les entreprises et la société civile, puisque 85 % des 262 politiques et instruments signalés sont appliqués avec le concours d'intervenants autres que des ministères ou des institutions spécialisées nationales⁸.

23. La transition ne se fera à grande échelle que si les pays formulent des politiques susceptibles de créer un environnement, des infrastructures sociales et physiques et un marché qui soient porteurs. L'action publique peut et doit contribuer à instaurer ces conditions. Des progrès considérables ont été accomplis, mais l'exécution de mesures d'envergure laisse à désirer, de même que l'optimisation et la répartition équitable des avantages socioéconomiques qui découlent des modes de consommation et de production durables. Les partenariats multipartites, tels que le réseau One Planet, ont un rôle essentiel à jouer au regard de l'intégration de ces tâches aux fins du développement durable.

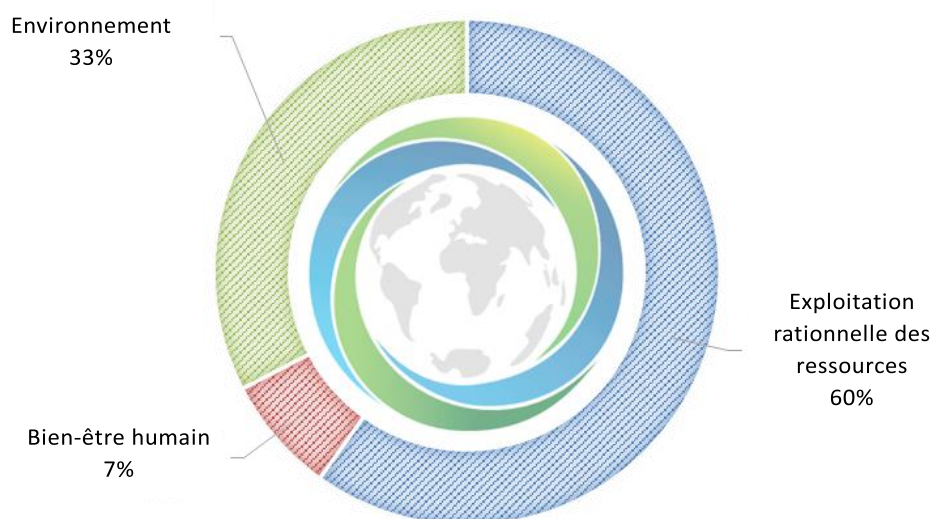
Illustration des effets du passage à des modes de consommation et de production durables

24. Améliorer le bien-être de la population tout en limitant l'exploitation des ressources et en atténuant ses effets sur l'environnement, en particulier grâce à des gains d'efficacité, constitue un aspect essentiel de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12⁹. Les indicateurs mesurant les effets de la consommation et de la production durables définis dans le rapport intitulé « Indicators of success: demonstrating the shift to sustainable consumption and production » sont axés sur l'exploitation rationnelle des ressources, ses effets sur l'environnement et sur le bien-être de la population, aspects fondamentaux de la transition vers des modes de consommation et de production durables. Ce lien entre le bien-être de la population et l'environnement fait partie des constatations de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui a adopté en 2017 une résolution sur l'environnement et la santé dans laquelle elle recommandait d'inclure dans les indicateurs de succès du Cadre décennal un indicateur transversal de suivi des impacts sur la santé et le bien-être humain (voir [UNEP/EA.3/Res.4](#), par. 38).

⁸ À l'exception des mécanismes de coordination conjointe.

⁹ Voir Panel international pour la gestion durable des ressources, *Évaluation de l'utilisation mondiale des ressources*, p. 9.

Figure IV
Effets des activités menées par les acteurs du réseau One planet



25. Le Panel international pour la gestion durable des ressources estime que les politiques et mesures axées sur l'exploitation rationnelle des ressources pourraient contribuer à réduire, d'ici à 2050, la consommation mondiale des ressources naturelles de 26 %¹⁰. Le réseau One Planet s'emploie à concrétiser ces prévisions. Ainsi, 933 activités menées par ses membres sont susceptibles d'accroître l'efficacité aux niveaux mondial, national ou local, en particulier en ce qui concerne les ressources matérielles (277), la gestion des déchets (226) et l'efficacité énergétique (336). En outre, le Panel considère que les politiques et les mesures visant à améliorer l'efficacité peuvent permettre de réduire, d'ici à 2050, les émissions mondiales de 63 % par rapport aux niveaux de 2010¹¹. Les membres du réseau One Planet ont exécuté 301 activités susceptibles d'avoir une incidence sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui donne une idée de la contribution que le réseau pourrait apporter à la réalisation de l'objectif visé en 2050.

26. Chaque année, environ 19 millions de décès prématurés se produiraient dans le monde en raison de facteurs de risques liés à l'environnement et aux infrastructures, qui sont dus à la manière dont les sociétés exploitent les ressources naturelles dans les systèmes de production et de consommation, notamment pour ce qui est des infrastructures essentielles et de l'approvisionnement alimentaire¹². Cependant, le rapport pilote sur l'indicateur 12.1.1 relatif à l'objectif 12 de développement durable et le rapport à mi-parcours établi par le réseau One Planet montrent qu'il existe un « déficit social » ; les retombées sociales, en effet, sont toujours difficiles à appréhender, elles figurent rarement dans les objectifs et elles ne sont pas mesurées par les indicateurs. Par exemple, seulement 117 activités (8 %) ont pour objectif d'améliorer le bien-être de la population – notamment dans les domaines de la santé, du travail décent et de l'égalité entre les sexes – et seulement 44 (3 %) visent à réduire la prévalence des maladies ainsi que les décès dus aux maladies non transmissibles et à la pollution.

¹⁰ Ibid., p. 12.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid., p. 17.

III. Le réseau One Planet : des partenariats multipartites pour une mutation systémique

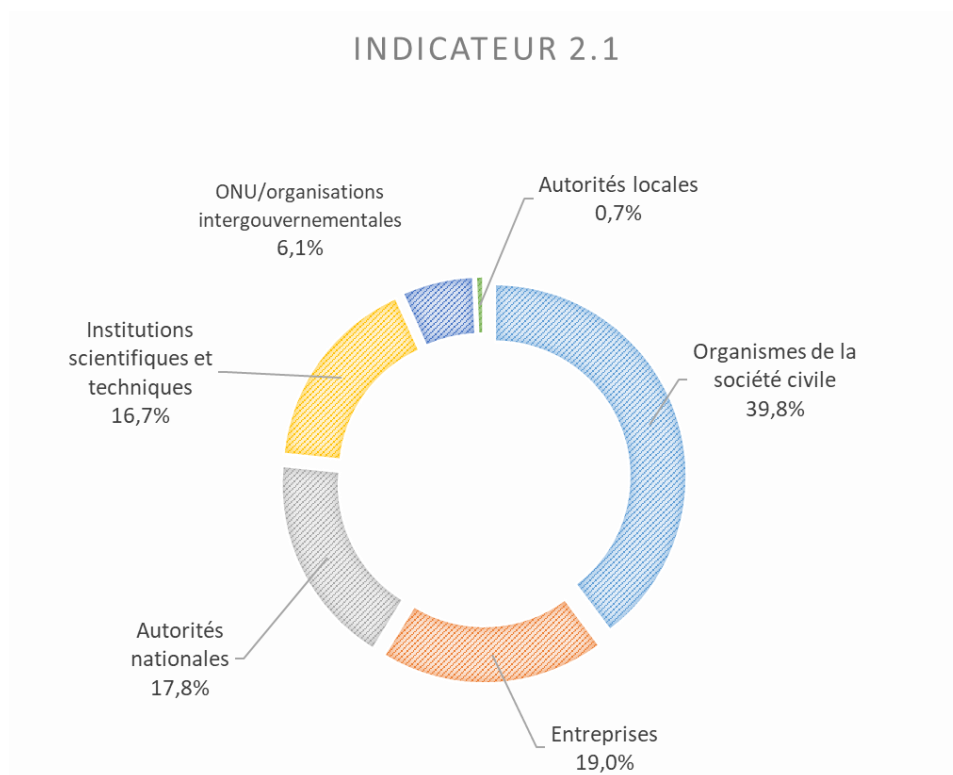
27. Pour passer à des modes de consommation et de production durables, il faut se doter d'une approche systémique, au moyen de partenariats multipartites et de la collaboration entre les autorités nationales, les autorités locales, les entreprises, le milieu associatif, les institutions scientifiques, les organisations internationales et les citoyens. Ces partenariats sont essentiels aux fins de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, comme mentionné dans l'objectif 17 de développement durable.

28. Pour généraliser la mutation systémique, il faudra décider d'une action concertée associant : a) les institutions scientifiques, afin de cerner les besoins ; b) les entreprises, afin de trouver des solutions et d'obtenir un effet positif net ; c) les décideurs politiques, afin d'instaurer des conditions favorables, de mettre en place les infrastructures sociales et physiques voulues et de réglementer les marchés ; d) la société civile, afin de sensibiliser davantage les populations et d'encourager et de promouvoir l'évolution des comportements ; e) les organisations internationales, afin de bâtir des partenariats divers en faveur de solutions novatrices. Selon le Secrétaire général, il faudra puiser dans les ressources financières et techniques ainsi que dans les connaissances et compétences disponibles, mais aussi en mobiliser de nouvelles, afin que les pays puissent ensuite les exploiter pour accélérer la réalisation des objectifs. À cet égard, il convient de mettre à profit le pouvoir fédérateur de l'Organisation des Nations Unies par l'intermédiaire de plateformes permettant la participation effective des parties prenantes, l'instauration d'un climat de confiance, l'échange de savoir-faire et de technologies, la consolidation des relations et la stimulation des synergies et de la cohérence en vue d'obtenir des résultats (voir [A/72/124-E/2018/3](#), par. 41).

Le Réseau One Planet : un dispositif opérationnel aux fins de l'instauration de modes de consommation et de production durables

29. Réseau multipartite, One Planet rassemble plus de 700 membres, dont des administrations nationales et locales, des organismes de la société civile, des entreprises, des institutions scientifiques et techniques et des organisations internationales. Outre les 611 membres prenant directement part à l'exécution des programmes, il compte 130 coordonnateurs nationaux, des coordonnateurs des parties prenantes et un groupe interinstitutions des Nations Unies pour la coordination composé de 22 membres. Grâce à la participation active des parties prenantes, le réseau peut être porteur de changement, en favorisant la formulation d'approches intégrées et intersectorielles, la création commune de valeur et l'innovation, la transposition des bonnes pratiques à une plus grande échelle et la mise en commun des ressources et des compétences.

Figure V
Composition du réseau One Planet



30. La fondation, la création et l'entrée en activité du réseau One Planet figurent au nombre des principales concrétisations des engagements pris au titre du Cadre décennal. À mi-parcours de l'exécution du Cadre, il apparaît clairement que l'instauration de partenariats multipartites exige du temps, des efforts et des moyens. Il est essentiel de s'investir lors de la phase initiale d'un partenariat, pour établir la confiance et nouer des relations, ainsi que pour garantir l'adhésion et l'engagement résolu des partenaires, tout en jetant les bases qui en assureront la réussite. C'est également ce que confirme l'évaluation externe indépendante, qui fait apparaître que les parties prenantes considèrent que le Cadre décennal et le réseau constituent une structure mondiale associant divers intervenants et permettant de tirer parti de compétences, de moyens et d'activités variées dans l'optique de la transition vers des modes de consommation et de production durables ; de plus, cette structure est le lieu où se nouent des contacts et se partagent des connaissances, où l'on offre et l'on obtient une assistance technique, où l'on perfectionne les connaissances et où l'on apprend à sensibiliser l'opinion aux modes de consommation et de production durables.

31. Le réseau One Planet s'articule autour de six programmes thématiques, qui ont pour objet : a) de créer des synergies et de favoriser la coopération, en regroupant les initiatives et les partenaires et en mobilisant des ressources en vue de la réalisation d'objectifs communs ; b) de reproduire les mesures couronnées de succès et les bonnes pratiques relatives à la consommation et à la production durables et de les transposer à plus grande échelle, en tenant compte des priorités et besoins nationaux et régionaux ainsi que de situations particulières ; c) de concevoir et de financer de nouveaux projets et activités collaboratifs portant sur la consommation et la

production durables, en réponse aux priorités et besoins régionaux et nationaux à mesure qu'ils apparaissent¹³.

32. En particulier, ces programmes jouent un rôle d'accélérateur dans leurs domaines d'action respectifs :

a) Le programme Information des consommateurs fait office de lieu d'échange à l'échelle mondiale pour faciliter la communication d'informations de qualité sur les produits et services durables ainsi que sur la formulation et l'exécution de stratégies les plus susceptibles de convaincre les consommateurs d'adopter des pratiques de consommation durable. Sont mis en avant les politiques, les stratégies, les projets et les partenariats pertinents, de sorte à mieux les faire connaître, tout en créant des synergies et en resserrant les liens de coopération entre différentes parties prenantes pour mobiliser des ressources au service de trois grands objectifs : améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité de l'information à destination des consommateurs, faire évoluer les pouvoirs publics et les entreprises, et améliorer la communication pour favoriser les changements de comportement ;

b) Le programme Bâtiments et construction durables vise à perfectionner les connaissances dans ce domaine ainsi qu'à accompagner et généraliser des modalités de construction durable ; il s'agit de faire en sorte que toutes les parties impliquées dans la planification, la mise en route, la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien, la gestion et la démolition d'un bâtiment durable aient une vision commune de la question, qu'elles soient incitées à la concrétiser et qu'elles disposent des connaissances et des moyens à cette fin. Ce programme facilite le partage de bonnes pratiques, contribue au lancement de projets d'exécution, favorise la coopération et mobilise un plus grand nombre d'intervenants de par le monde en faveur de la construction durable ;

c) Le programme Systèmes alimentaires durables vise à accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables par l'élaboration de normes et la mise en place d'activités pragmatiques, dans le cadre d'une action collaborative menée à différents niveaux. S'inscrivant dans une approche globale et systémique orientée vers un processus décisionnel plus intégré et plus ouvert, il s'attaque à des défis mondiaux. Les initiatives privilégient les activités de sensibilisation, le renforcement des capacités et l'instauration de conditions favorables ; elles facilitent de plus l'accès à l'information, aux connaissances et aux outils, l'accent étant mis sur les aspects suivants : régimes alimentaires durables, chaînes logistiques durables, systèmes de production alimentaire résilients et réduction des pertes et du gaspillage de nourriture ;

d) Le programme Modes de vie durables et éducation vise à définir, développer et reproduire des modes de vie durables et économes en carbone, et à les transposer à plus grande échelle. Il a pour objet d'encourager le recours à des modèles novateurs mais aussi à des pratiques traditionnelles compatibles avec ces modes de vie, d'étayer des politiques, des infrastructures et des instruments économiques adaptés, et d'encourager l'innovation commerciale responsable. Il accompagne de plus l'éducation y relative, en favorisant l'intégration de cette question dans l'enseignement scolaire et les programmes d'apprentissage ; il concourt à l'autonomisation des jeunes ; enfin, il cherche à transformer les modes de vie actuels ainsi qu'à façonner ceux des générations futures à l'aide de scénarios et de schémas pertinents comme d'outils d'évaluation des effets d'un mode de vie durable ;

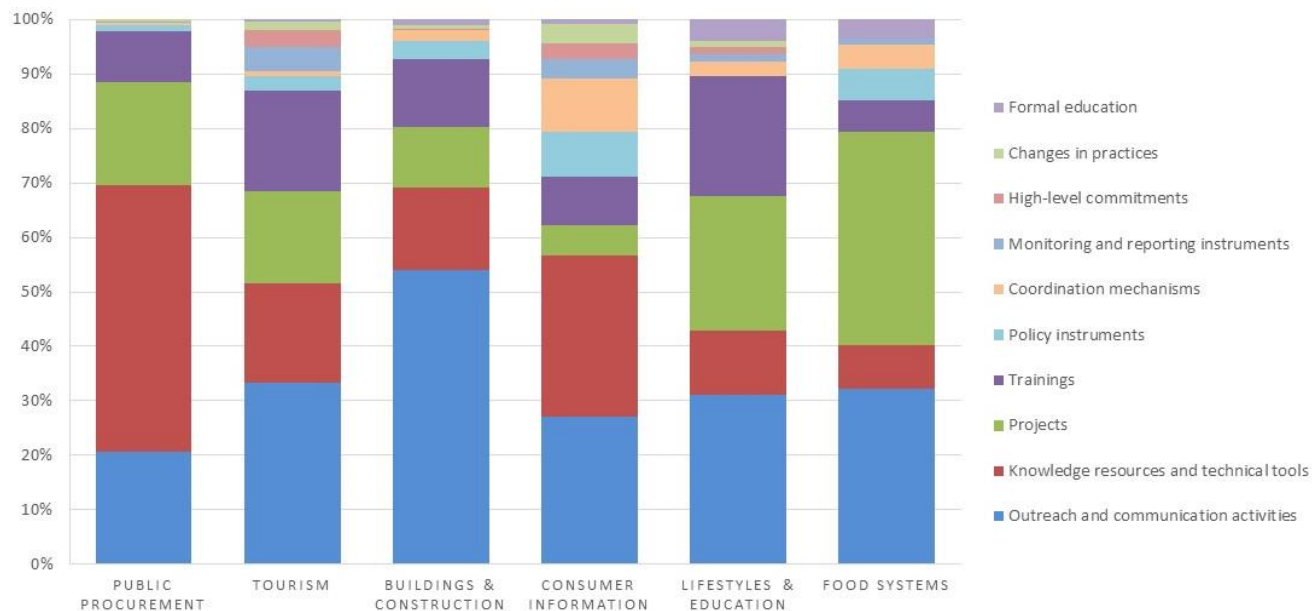
¹³ Pour une vue d'ensemble de la structure et des réalisations des programmes, voir, en anglais, http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/annex_i_programme_overviews.pdf.

e) Le programme Achats publics durables œuvre à des pratiques durables de passation des marchés, et, à cet effet, il contribue à perfectionner les connaissances en la matière et à renforcer l'efficacité de ces pratiques considérées comme étant susceptibles de favoriser la consommation et la production durables, un mode économique plus respectueux de l'environnement ainsi que le développement durable. Il accompagne de plus l'adoption de pratiques durables sur le terrain grâce à l'intensification de la collaboration, à l'amélioration de l'accès aux moyens de renforcement des capacités et à l'appui d'experts ;

f) L'ambition du programme Tourisme durable est de faire en sorte que le secteur du tourisme adopte des pratiques de consommation et de production durables propres à amplifier les acquis environnementaux et sociaux et à affermir la situation économique. Il s'agit de faciliter l'évolution vers un tourisme durable en privilégiant la prise de décisions fondée sur des faits, l'innovation, la coopération entre les différents intervenants, les activités de veille et l'adoption d'une démarche axée sur les différentes phases en vue d'un perfectionnement constant. Grâce à la conception et à l'exécution d'activités, de projets et de bonnes pratiques économes en ressources et produisant une empreinte carbone de faible intensité, le programme contribue à faire évoluer le secteur vers la durabilité par les moyens suivants : atténuation de l'appauvrissement de la biodiversité, préservation des écosystèmes et du patrimoine culturel, lutte contre la pauvreté et soutien aux moyens de subsistance durables.

33. À mi-parcours du Cadre décennal, les partenaires des six programmes ont déclaré avoir collectivement lancé, développé ou exécuté 447 activités de base et 1 071 activités connexes contribuant à la réalisation des objectifs du Cadre¹⁴. On trouvera plus bas des précisions sur ces activités, accompagnées d'exemples les illustrant.

Figure VI
Activités par programme (2012-2017)



¹⁴ 10YFP network in action: programme portfolios, 2017. Consultable, en anglais seulement, à l'adresse suivante : http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/10yfp_programme_portfolios_key_principles_and_approaches_0.pdf.

Définir les buts recherchés

34. Rassembler des partenaires issus de divers secteurs, régions et horizons offre l'occasion unique d'harmoniser les objectifs et de définir les buts à poursuivre, à l'échelle mondiale, pour instaurer des modes de consommation et de production durables. On prendra pour exemple, la première conférence mondiale au titre du programme Systèmes alimentaires durables, qui s'est tenue en Afrique du Sud. Organisée par l'Afrique du Sud, le Costa Rica, la Suisse, le Département de l'agriculture des États-Unis, l'institut HIVOS (Humanist Institute for Cooperation with Developing Countries), le Fonds mondial pour la nature, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), elle a reçu une aide financière de Nestlé ainsi que des contributions provenant de divers partenaires du programme et d'organisations ne faisant pas partie du système des Nations Unies. Plus de 130 organisations ont participé à cette conférence, qui prévoyait la mise en commun des bonnes pratiques, une série de stages de formation et un dîner « recyclé » constitué de restes alimentaires. Publiée à l'issue de la conférence sous la signature du comité d'organisation, la « résolution de Pretoria¹⁵ » est un appel en faveur d'un engagement politique plus fort, le but étant d'élaborer des plans directeurs financés par des investissements et assortis de moyens propres à en assurer l'exécution. Les auteurs de la résolution estiment qu'il convient en priorité de s'affranchir du lourd fardeau qu'est la malnutrition afin de faire évoluer les systèmes alimentaires, qui ne sont pas viables en l'état.

35. En collaboration avec le PNUE, les responsables et coresponsables du programme Tourisme durable ont établi un document intitulé « Appel à l'action de Kasane en faveur du tourisme durable : le tourisme que nous voulons », en contribution aux réalisations de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement. L'Appel vise à faire évoluer le développement et la gestion du tourisme au moyen d'orientations relatives à des questions cruciales et de solutions susceptibles d'accélérer la transition de ce secteur vers des modes de consommation et de production durables. Il aborde quatre points d'action : mettre en place des conditions favorisant l'adoption de modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme ; innover pour accélérer l'adoption de pratiques de consommation et de production durables dans ce secteur ; financer l'évolution vers des pratiques de consommation et de production durables dans le tourisme ; et donner aux acteurs du secteur les moyens de transposer les pratiques de consommation et de production durables à une plus grande échelle.

36. Grâce à l'influence de ses différents membres, le réseau One Planet facilite la prise en compte de la consommation et de la production durables dans des programmes de portée plus étendue et dans des engagements pris à un haut niveau de responsabilité. C'est ainsi qu'en 2016, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a adopté une résolution sur la consommation et la production durables (UNEP/EA.2/Res.8) dans laquelle elle engageait tous les pays et toutes les parties prenantes concernées à prendre des mesures ambitieuses pour mettre en œuvre le Cadre décennal et atteindre les objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à ces modes de type nouveau. Cet appel a été étayé par d'autres résolutions et déclarations adoptées en 2017. Dans son projet de résolution sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/C.2/72/L.59), que l'Assemblée générale a par la suite adopté en décembre 2017 (résolution 72/238), la Deuxième Commission a pris note du lancement du

¹⁵ Le projet de résolution est consultable, en anglais seulement, à l'adresse suivante : https://gallery.mailchimp.com/bd25991920400ec9f5870de1e/files/dbf2a50d-97c4-41b9-b847-899c1d5c11cc/1st_Global_10YFP_SFS_Programme_Conference_Resolution_Pretoria.pdf.

programme Systèmes alimentaires durables. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a pris note, dans sa résolution sur l'environnement et la santé (UNEP/EA.3/Res.4), des lignes directrices concernant l'information sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits ¹⁶, établies par le programme Information des consommateurs. Toujours en 2017, Année internationale du tourisme durable pour le développement, des considérations et des principes relatifs au tourisme durable ont été intégrés dans une série d'engagements. Enfin, dans sa résolution sur les droits de l'homme et l'environnement, le Conseil des droits de l'homme a fait explicitement référence au Cadre décennal et à la nécessité de changer nos modes de production et de consommation pour assurer le bien-être de la population.

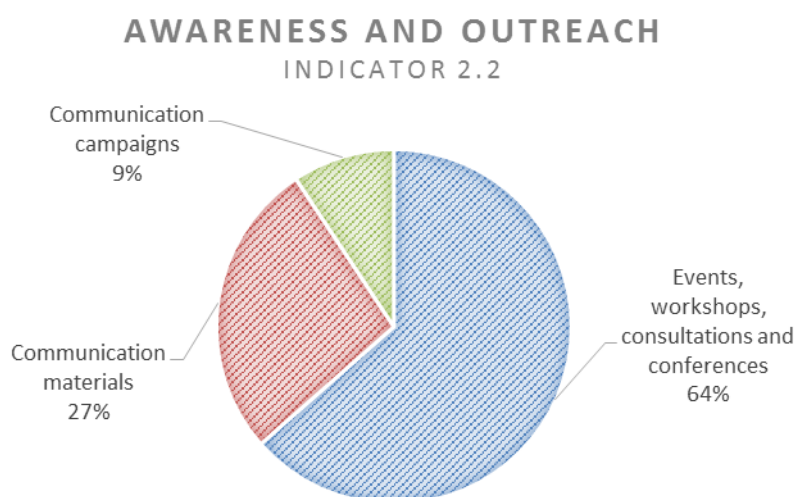
Sensibilisation aux modes de consommation et de production durables

37. Fort de plus de 700 acteurs, le réseau est en mesure de toucher un large public ainsi qu'une multitude de parties prenantes et d'élargir ainsi son champ d'action et son influence.

38. Les programmes et leurs réseaux de partenaires ont mené diverses activités de communication et de sensibilisation destinées à mieux faire connaître les avantages et les retombées des modes de consommation et de production durables dans différents secteurs et à encourager la réalisation des objectifs de développement durable tout en mettant l'accent sur les priorités nationales. Depuis 2013, 538 activités de ce type ont été exécutées par les membres du réseau One Planet : ateliers de partage des connaissances, conférences et manifestations en marge de celles-ci, débats et consultations avec les parties prenantes et webinaires organisés à leur intention, diffusion de supports de communication et de bulletins d'information, lancement de campagnes et formulation de stratégies de visibilité sur les réseaux sociaux.

Figure VII
Activités de sensibilisation et de communication menées par le réseau One Planet, par catégorie (2012-2017)

(393 activités)



¹⁶ Les lignes directrices sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.oneplanetnetwork.org/resource/guidelines-providing-product-sustainability-information>.

39. Une cinquantaine de campagnes ont été entreprises par le réseau. On citera en exemple la campagne « 4 Billion Dreams »¹⁷ qui, avec le concours du programme SWITCH-Asia et un financement de la Commission européenne, met en vedette les témoignages de personnes vivant dans la région Asie-Pacifique, dépeint leur mode de vie et relaie leurs aspirations pour l'avenir. Le fait de donner un visage aux modes de consommation actuels et au cheminement entrepris vers un mode de vie durable incite les consommateurs issus de la classe moyenne asiatique à adopter rapidement des pratiques durables au quotidien, ce qui se traduit par une baisse du consumérisme et, partant, par une réduction des émissions de gaz à effet de serre et des déchets. Comptant des centaines de participants, la campagne a été présentée lors de diverses conférences mondiales et s'est avérée un moyen de communication efficace sur les progrès réalisés en vue d'un mode et d'un projet de vie durables.

40. Axée sur la cible 12.3 de l'objectif 12 de développement durable, relative à la diminution des pertes de produits alimentaires et à la réduction du volume de déchets alimentaires, la campagne « Pensez Mangez Préservez »¹⁸ est le fruit d'une collaboration entre le PNUE et la FAO. Elle dresse le bilan des connaissances et des méthodes actuelles, assure l'échange d'informations sur les manières d'aborder la question et joue en faveur de la réduction des pertes de produits alimentaires et du volume des déchets connexes. Par ailleurs, elle vise à consolider les outils disponibles, à remédier au manque de connaissances, à renforcer les capacités et à développer les activités de sensibilisation et de communication.

Collaboration aux fins de la création commune de valeur et de l'innovation

41. La mise en commun des ressources et des compétences au sein du réseau One Planet favorise la création commune de valeur, l'innovation et la mise en œuvre d'initiatives à plus grande échelle. Le programme Systèmes alimentaires durables s'est employé à aider les membres du réseau à aller dans ce sens, grâce à un engagement participatif axé sur les initiatives majeures et celles qui leur sont apparentées. À la fin de l'année 2017, le Programme avait, en collaboration avec ses partenaires du réseau, conçu huit initiatives majeures destinées à porter ses principaux projets. Portant sur des thèmes divers et reposant sur différentes méthodes, ces initiatives ont pris la forme d'activités normatives, de projets axés sur les connaissances ou de travaux pragmatiques visant à encourager la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.

42. Conçues dans le cadre du programme Information des consommateurs, les lignes directrices concernant l'information sur la durabilité des produits offrent l'exemple même d'une collaboration multipartite réussie. En effet, elles ont été mises au point par un groupe de travail dirigé par le PNUE et le Centre du commerce international, et plus de 140 parties prenantes y ont contribué à l'occasion d'ateliers, de consultations et de séances de rédaction. Elles donnent des orientations et présentent des exemples à l'intention des entreprises, quelles que soient leur taille et la région dans laquelle elles sont implantées, pour les encourager à fournir aux consommateurs des informations pertinentes et fiables concernant la durabilité des produits. Les consultations menées de par le monde ont fait ressortir que l'absence, à l'échelle internationale, d'orientations et d'accords sur la transmission de l'information aux consommateurs freinait considérablement les progrès dans ce domaine. Les lignes directrices tentent donc de résoudre le problème en proposant un ensemble de grands principes (aussi bien fondamentaux que mobilisateurs) ainsi que des conseils aux fins de leur application.

¹⁷ Voir <http://4billiondreams.com/> (en anglais seulement).

¹⁸ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/delivering-sdg-target-123-food-loss-and-waste-reduction-core (en anglais seulement).

43. Le fait de collaborer avec des réseaux de spécialistes permet d'inciter les experts et les praticiens à œuvrer en faveur de modes de consommation et de production durables. On en voudra pour exemple le projet « SPP Regions – Réseaux régionaux d'achats durables »¹⁹, mené par le réseau ICLEI-Local Governments for Sustainability et le PNUE. Conçu conjointement par les partenaires du programme Achats publics durables, ce projet tend à faciliter l'échange de connaissances et la collaboration entre les partenaires du programme et 2 500 spécialistes et responsables des marchés publics. Ainsi, huit réseaux régionaux européens ont permis de développer certains outils, tels que des appels d'offres types favorables à l'éco-innovation, et de documenter les bonnes pratiques concernant les résultats, les marchés circulaires et le dialogue avec les fournisseurs. En faisant appel aux professionnels et aux responsables du secteur, le projet a permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 380 000 tonnes par an et d'économiser l'énergie primaire à hauteur de 54,3 gigawatts heures par an.

44. Le réseau One Planet intègre plusieurs réseaux spécialisés, tels que le World Green Building Council, l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, le Conseil mondial du tourisme durable et ICLEI-Local Governments for Sustainability. Ces réseaux permettent de mieux coordonner les modes d'action et de consolider le partage des connaissances. Par exemple, le programme Bâtiments et construction durables et l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction ont uni leurs forces pour mener 14 activités de sensibilisation et de communication, organiser deux stages de formation et élaborer quatre répertoires des connaissances.

45. La collaboration entre les différents programmes est facilitée par la mise en place d'initiatives telles que le projet « Achats publics durables et label écologique »²⁰ (programme Information des consommateurs et programme Achats publics durables), mené par le PNUE et financé par l'Union européenne. Ce projet vise à stimuler l'offre et la demande de produits plus viables, en aidant les institutions publiques à établir les appels d'offres et les fournisseurs à recourir à certains outils, dont les labels écologiques.

46. Les dispositifs de coordination nationaux et régionaux favorisent eux aussi la création de partenariats et la conclusion d'accords de collaboration. Au niveau national, ils prennent la forme de tables rondes, de comités interministériels et de réseaux sur la consommation et la production durables. Au niveau régional, les tables rondes et les groupes d'experts des modes de consommation et de production durables facilitent la coordination de mesures visant à faire accepter des pratiques de consommation et de production durables. On citera à titre d'exemple les tables rondes régionales sur la consommation et la production durables qui se sont tenues en Afrique, en Europe et en Asie centrale, au Moyen-Orient et dans la région de l'Asie et du Pacifique, ou encore les réunions du Conseil régional d'experts gouvernementaux sur la consommation et la production durables en Amérique latine et dans les Caraïbes.

IV. Réseau One Planet : orientations, outils et solutions aux fins de la consommation et de la production durables

47. Faire bouger les choses et propager le changement exige des connaissances, des moyens, des outils, ainsi que des capacités techniques et institutionnelles. Grâce à son

¹⁹ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/spp-regions-regional-networks-sustainable-procurement (en anglais seulement).

²⁰ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/sustainable-public-procurement-and-ecolabelling-sppel (en anglais seulement).

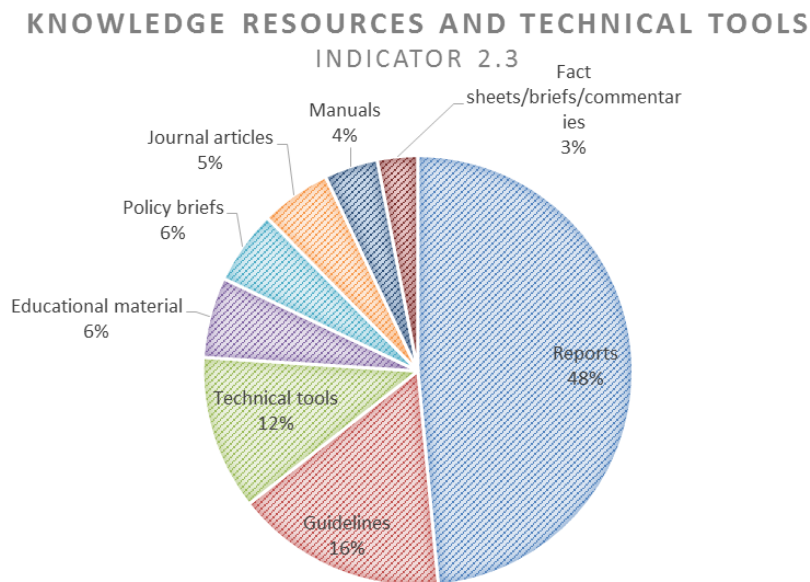
portefeuille de projets pour les six programmes, le réseau One Planet étaye les systèmes alimentaires, les bâtiments et la construction, les achats publics, le tourisme, les modes de vie et l'éducation, et l'information des consommateurs. À cet égard, il a été décidé de regrouper les projets par partenaires, ce qui permet de réduire le morcellement et de proposer des orientations et des solutions en faveur de transition vers des modes de consommation et de production durables.

48. Les portefeuilles de projets en rapport avec les six programmes sont directement accessibles au public et regroupés sur les pages du portail de gestion des connaissances du réseau dédiées aux programmes (oneplanetnetwork.org). Les partenaires des programmes et autres parties intéressées peuvent y faire connaître leurs projets, leurs outils, leurs moyens et leurs solutions, touchant ainsi plus de 3 900 membres issus de divers pays, secteurs et groupements de parties prenantes.

49. Depuis 2012, les partenaires du réseau ont développé 396 outils techniques et de partage des connaissances : travaux de recherche, matériel didactique, notes d'orientation, directives techniques, manuels, boîtes à outils, applications mobiles ou encore outils en ligne.

Figure VIII

Outils techniques et de partage des connaissances mis au point par le réseau One Planet (2012-2017)



50. Les magazines publiés annuellement par l'Organisation mondiale du tourisme et la République de Corée dans le cadre du programme Tourisme durable – *Setting the foundations for collective impact (2015)* (Jeter les bases d'une action collective) et *Advancing towards a clear North (2016/2017)*²¹ (Vers une nouvelle frontière) – contiennent de nombreux entretiens, études de cas et articles sur les activités opérationnelles exécutées par les partenaires du programme. Ils illustrent les initiatives poursuivies en matière de développement durable, ainsi que les efforts réalisés en vue d'accélérer la transition vers des modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme à travers le monde.

²¹ Consultables (en anglais seulement) à l'adresse suivante : <http://sdt.unwto.org/annualmagazine-10yfp-stp>.

Boîtes à outils aux fins de la mise en œuvre des politiques

51. Le réseau One Planet est notamment chargé de prêter appui et conseil quant aux mesures à prendre aux fins de l'instauration, de manière adaptée, efficace et rentable, de modes de consommation et de production durables. Une boîte à outils a été créée en 2017 à l'intention des coordonnateurs nationaux du Cadre décennal²². Elle offre aux responsables des informations essentielles concernant ces nouveaux modes au regard des grands problèmes mondiaux, et dispense des conseils sur la façon dont il convient d'accompagner les initiatives et de coordonner l'action à l'échelle nationale. Elle présente des exemples concrets d'initiatives couronnées de succès, ainsi que des informations sur les moyens de participer activement au réseau et d'en tirer parti.

52. Des examens sectoriels sont menés afin de mieux comprendre les obstacles, les besoins, les moyens d'agir et les innovations actuellement à l'œuvre. Financé par l'Union européenne et l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales et établi à partir des informations communiquées par 41 pays et 200 autres parties prenantes, le *Panorama mondial des achats publics durables 2017*²³ passe en revue les politiques et les pratiques appliquées en matière d'achats publics durables par les autorités nationales à travers le monde au cours des cinq dernières années. Il est assorti d'une autre publication, *Factsheets on sustainable public procurement in national governments* (Informations sur les achats publics durables réalisés par les autorités nationales),²⁴ qui détaille, pour chacun des pays participants, les cadres opérationnels, les priorités et les activités correspondantes.

53. La mise à disposition d'outils et de conseils sur les normes à suivre facilite également l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sectorielles. Par exemple, dans le cadre du programme Systèmes alimentaires durables, le réseau propose un dossier sur les mesures publiques de soutien à l'agriculture biologique dans le monde²⁵, élaboré sous la direction d'IFOAM-Organics International. Ce référentiel, en ce qu'il présente des principes généraux, des enseignements tirés de l'expérience et des moyens d'action, aide les responsables à mettre en œuvre des modes de production biologique et à prendre des décisions éclairées ; il récapitule les principes d'action et offre des conseils à ceux qui militent en faveur de l'agriculture biologique ; enfin, il présente des matrices en vue de l'établissement de lignes d'action. Fort de sa collaboration avec Nestlé, le programme Systèmes alimentaires durables formule lui aussi des recommandations destinées à mieux préserver la biodiversité dans le cadre des politiques et des critères régissant les normes alimentaires ainsi que de l'approvisionnement des entreprises et des détaillants du secteur agroalimentaire²⁶. Ainsi, ces recommandations visent à encourager les organismes de normalisation et les entreprises du secteur agroalimentaire à recourir aux outils les plus avancés pour évaluer l'incidence sur la biodiversité. En outre, elles abordent les questions relatives à la dégradation et la destruction des écosystèmes, à la surexploitation des ressources naturelles et aux espèces exotiques envahissantes.

54. Dans le cadre du programme Bâtiments et construction durables, une aide à la formulation des politiques a été proposée aux fins d'un projet visant à promouvoir le

²² Disponible à l'adresse suivante : <http://www.oneplanetnetwork.org/resource/introduction-toolkit-10yfp-national-focal-points>.

²³ Accessible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/resource/2017-global-review-sustainable-public-procurement.

²⁴ Accessible (en anglais seulement) à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/resource/factsheets-sustainable-public-procurement-national-governments.

²⁵ Voir www.ifoam.bio/en/global-policy-toolkit-public-support-organic-agriculture (en anglais seulement).

²⁶ Voir www.business-biodiversity.eu/en/recommendations-biodiversity-in-standards (en anglais seulement).

logement social durable en Inde²⁷. Financé grâce au fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal et exécuté par Oxford Brookes University, Development Alternatives, l'Energy and Resources Institute et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), il prête appui aux décideurs et praticiens pour définir une politique de logement social dans ce pays, notamment en organisant des séances d'information sur les politiques et les pratiques en la matière et sur les dispositifs visant à généraliser la prise en compte de la durabilité dans la conception de logements urbains abordables aux niveaux national et infranational.

Conseils à l'intention des praticiens aux fins de la transition vers des modes de consommation et de production durables

55. Le réseau One Planet offre également, au moyen de directives et de manuels, des conseils aux praticiens de la consommation et de la production durables, aux niveaux tant national que mondial. Les documents ainsi proposés sont axés sur des thèmes spécifiques, à l'instar du module de formation intitulé « *Using product service systems in circular procurement* » (Recours aux systèmes produits-services pour les marchés publics circulaires),²⁸ mis au point par un groupe de travail du programme Achats publics durables, et qui fait apparaître le lien entre systèmes produits-services et achats publics durables. En s'appuyant sur les données d'expérience et les meilleures pratiques de plusieurs pays, il montre comment les pouvoirs publics peuvent avoir recours à ces systèmes dans le cadre des politiques et des initiatives pertinentes, en vue d'aboutir à une économie verte, plus économe en ressources, à faible intensité de carbone et avantageuse pour tous.

56. Conduite par le PNUE et l'Université de technologie de Delft dans le cadre du programme Information des consommateurs, l'étude intitulée « *Vision à long terme : Étude sur l'allongement de la durée de vie des produits* »²⁹ présente des conseils concrets et précis sur les méthodes susceptibles de favoriser des modes de consommation et de production durables. Elle contient des recommandations sur les moyens qui s'offrent aux consommateurs, aux entreprises et aux gouvernements des pays développés et des pays en développement pour allonger la durée de vie des produits. Élaboré par l'organisme espagnol Organización de Consumidores y Usuarios, toujours dans le cadre de ce programme, le rapport intitulé « *Collaboration or business? Collaborative consumption: from value for users to a society with values* » (Collaboration ou commerce ? La consommation collaborative : de la valeur pour les utilisateurs à une société avec des valeurs)³⁰ analyse l'incidence de l'économie du partage sur la société, l'économie et l'environnement, tout en formulant des recommandations sur la manière dont les plateformes de consommation collaborative peuvent être améliorées.

57. En tant que partenaire du programme Tourisme durable, l'Union internationale pour la conservation de la nature œuvre de concert avec la Convention sur la diversité biologique en vue de renforcer les capacités des autorités des zones protégées. Pour ce faire, elle a publié le document intitulé *Guidelines for tourism partnerships and concessions for protected areas: generating sustainable revenues for conservation and development* (Recommandations pour les partenariats et l'exploitation touristique dans les zones protégées : générer des recettes durables aux fins de la conservation et

²⁷ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/sbc-trust-fund-project-mas-ship-mainstreaming-sustainable-social-housing-india (disponible en anglais seulement).

²⁸ Disponible (en anglais seulement) à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/resource/using-product-service-systems-circular-procurement.

²⁹ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/resource/long-view-exploring-product-lifetime-extension.

³⁰ Disponible (en anglais seulement) à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/resource/collaboration-or-business-collaborative-consumption-value-users-society-values.

du développement)³¹, qui aide également ces autorités à concevoir et tirer parti, tant sur le plan financier que technique, des partenariats et de l'exploitation touristique qui contribuent, par des activités de tourisme durable, à protéger certaines zones.

58. Le manuel intitulé « *Destination: A Circular Tourism Economy* » (Destination : l'économie circulaire au service du tourisme)³² a été mis au point par le Centre danois pour la recherche régionale et touristique, partenaire du programme Tourisme durable, dans le cadre du projet CIRTOINNO financé par l'Union européenne. Il met en lumière les possibilités qui s'offrent aux petites et moyennes entreprises du secteur touristique dans le sud du bassin de la Baltique et ses environs pour adopter des pratiques d'économie circulaire, et il recense les bonnes pratiques visant à intégrer ce modèle économique dans les services, les produits et les principes de fonctionnement des entreprises. En ce qu'il est la première publication à établir un lien direct entre tourisme et économie circulaire, ce manuel vise à encourager les professionnels, les experts et les chercheurs concernés à aller de l'avant, conformément aux priorités du réseau One Planet.

Outils techniques

59. Le réseau propose une panoplie d'outils numériques, comme des applications et des systèmes en ligne, visant à aider aussi bien les professionnels que les consommateurs à choisir des modes de consommation et de production durables. On citera à titre d'exemple l'outil d'évaluation en ligne du respect des critères applicables aux bâtiments durables, développé par ONU-Habitat dans le cadre du projet SHERPA financé au titre du fonds d'affectation spéciale du programme Bâtiments et construction durables. Disponible en téléchargeant une application ou en se rendant sur un site Web (www.sherpa4housing.org), cet outil, gratuit et simple à utiliser, peut être adapté aux conditions locales. Il permet aux administrateurs de projets, aux collectivités et à d'autres parties prenantes, dans les pays en développement, de concevoir des bâtiments qui soient résilients face aux changements climatiques et économiquement viables, tout en tenant compte des aspects culturels et sociaux caractéristiques des populations ciblées.

60. MyFoodways³³ est une application à télécharger qui aide les jeunes à préparer chaque jour des repas savoureux et équilibrés tout en respectant les principes de durabilité. Plus qu'un simple outil de sensibilisation, cette application, qui aide les jeunes à résoudre les problèmes pratiques qu'ils rencontrent au quotidien pour se nourrir tout en restant fidèles à leurs valeurs, fait appel aux préférences de chaque utilisateur et à ses motivations pour mettre en vedette les produits qu'il peut utiliser. Il s'agit de recenser, en collaboration avec des acteurs du secteur alimentaire soucieux d'offrir des produits durables, les tendances en matière de consommation, afin que la transition vers des modes de consommation durables ne soit pas entravée par l'insuffisance de la demande de produits durables ou par la méconnaissance de leur existence.

61. Le projet *Mi Código Verde*, exécuté au Chili et financé au moyen du fonds d'affectation spéciale du Programme d'information des consommateurs, a pour objet de faire évoluer les pratiques dans le secteur des biens de consommation en donnant aux consommateurs le moyen de faire des choix avisés. Parmi les réalisations

³¹ Disponible (en anglais seulement) à l'adresse suivante : www.cbd.int/doc/programmes/tourism/tourism-manual-en.pdf.

³² Disponible (en anglais seulement) à l'adresse suivante : https://crt.dk/media/90318/Cirtoinno-handbook_CRT_05102017-002-.pdf.

³³ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/myfoodways-smartphone-app-helps-millennials-enjoy-healthy-and-sustainable-everyday-meals.

majeures de ce projet, on citera le site Web correspondant³⁴, mis en place par la *Fundación Chile* et le *Servicio Nacional del Consumidor* (SERNAC), qui offre des informations scientifiques claires, comparables et complètes sur la durabilité des biens de consommation courante. Il donne aux consommateurs les moyens de faire des choix éclairés et de choisir des articles durables, en ce sens que les producteurs y sont invités, conseils à l'appui, à accroître la durabilité de leurs produits, ce qui accentue la rigueur des normes retenues par le secteur.

62. Le programme Modes de vie durables et éducation contribue à l'élaboration d'outils numériques visant à étendre la portée des initiatives et à généraliser les pratiques optimales de sorte à instaurer des modes de vie durables. C'est ainsi qu'un projet relatif au suivi et à l'évaluation de l'incidence et de l'expansion des modes de vie durables a donné lieu au développement d'un modèle numérique d'évaluation de l'incidence et de la reproductibilité à grande échelle de projets visant l'édification de sociétés durables. Cet outil permet d'évaluer, au moyen de critères d'ordre quantitatif et qualitatif, les lacunes, les conditions d'exécution et les incidences des projets, et de déterminer s'il est possible de transposer à plus grande échelle les modèles novateurs dont ils sont porteurs. L'un des principaux projets menés dans le cadre de ce programme, conduit par l'Institut asiatique de technologie et visant à étendre et généraliser, au Vietnam, l'adoption de modes de vie durables dans les bureaux³⁵, a débouché sur le développement d'une boîte à outils destinée à favoriser l'implantation de pratiques durable dans ce type de locaux.

Formation

63. Depuis 2013, les membres du réseau One Planet ont organisé 198 stages de formation à l'intention de professionnels, de décideurs et d'autres parties prenantes, portant à 916 260 le nombre total de jours-personnes de formation à la consommation et la production durables. Ces stages, proposés aux niveaux local, national, régional et mondial, permettent aux participants d'acquérir des connaissances et des compétences et de se familiariser avec divers outils et solutions. Ils sont l'occasion d'échanger des connaissances et ils offrent aux praticiens les moyens d'implanter des modes de consommation et de production durables dans leurs domaines de compétence respectifs.

64. À l'appui des décideurs, les membres du réseau ont mené divers stages de formation portant sur l'intégration des modes de consommation et de production durables dans les politiques. On citera à cet égard le neuvième stage de formation des décideurs à la réalisation de l'objectif 12 de développement durable, organisé par l'ASEAN+3 et mené en collaboration avec le PNUE et SWITCH Asia. Les participants y ont été formés à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques favorisant la réalisation des principaux objectifs et cibles de développement durable relatifs à la consommation et à la production durables. Une formation en ligne intitulée « Sustainable Consumption and Production in Latin America and the Caribbean: approaches and practical tools » (Consommation et production durables en Amérique latine et dans les Caraïbes : stratégies et outils pratiques), mise au point par le PNUE et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche donne aux décideurs et à d'autres parties prenantes la possibilité de se familiariser, conseils à l'appui, avec divers aspects essentiels de la planification des politiques relatives aux modes de consommation et de production durables : conditions facilitant la mise en œuvre de politiques nationales en la matière, appréhension des enjeux et des moyens

³⁴ Voir <https://micodigoverde.cl/>.

³⁵ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/upscale-and-mainstream-green-office-lifestyles-vietnam.

de promouvoir ces modes à l'échelle nationale ou encore adhésion à ces modes au niveau décisionnel.

65. Les partenaires du programme Achats publics durables forment les responsables de la passation de marchés publics à intégrer le principe de durabilité dans les procédures y relatives. Au niveau mondial, dans le cadre d'un projet de formation à ces questions³⁶, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le PNUÉ et le Centre international de formation du Bureau international du Travail ont dispensé une formation à 225 fonctionnaires des Nations Unies chargés de la passation des marchés, afin qu'ils puissent, à l'aide de critères de durabilité, concilier les impératifs d'ordre environnemental, social et économique. Au niveau régional, une série d'ateliers ont été organisés entre 2015 et 2017 dans le cadre de l'initiative de la Commission européenne pour l'assistance aux marchés publics d'innovation³⁷. À cette occasion, 5 600 jours-personnes de formation ont été dispensés pour familiariser les responsables de la passation de marchés publics issus de huit pays européens avec les méthodes à retenir pour conclure des marchés complexes exigeant des solutions novatrices.

66. Aux niveaux local et national, ces stages étaient particulièrement axés sur les compétences pratiques et le renforcement des capacités. Ainsi, dans le cadre du projet relatif à la politique de construction durable dans la vallée d'Aburrá (Colombie)³⁸, financé au moyen du fonds d'affectation spéciale du programme Bâtiments et construction durables et exécuté par ONU-Habitat et la communauté de communes urbaines de la vallée d'Aburrá (Área Metropolitana del Valle de Aburrá), des professionnels du secteur de la construction ont été formés à l'utilisation de manuels de construction durable en zone urbaine. La politique formulée à cette occasion, qui favorise la construction d'ouvrages écoefficaces et résilients, prévoit l'aménagement d'espaces pouvant accueillir un grand nombre de personnes tout en préservant la connectivité écologique et la biodiversité. Cette formation a regroupé 119 participants durant 14 jours, au cours desquels ils ont appris à tirer parti de manuels pratiques aux fins de la planification, de la conception et de la construction de bâtiments en milieu urbain.

67. Des stages de formation consacrés à l'évolution des modes de vie ont été organisés au titre du programme Modes de vie durables et éducation, y compris dans le cadre de 16 projets financés par le Ministère japonais de l'environnement. C'est ainsi que 9 351 agriculteurs zimbabwéens ont été formés aux pratiques agricoles et aux modes de vie durables, ainsi qu'aux moyens de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets ; ceci s'est fait dans le cadre du projet intitulé « Sustainable lifestyles among rural families in Zimbabwe: small-scale conservation farming to change lifestyles in Africa and beyond³⁹ » (Modes de vie durables dans les familles rurales au Zimbabwe : l'agriculture de conservation dans les petites exploitations au service de l'évolution des modes de vie en Afrique et ailleurs) exécuté par Development Aid from People to People et le service zimbabwéen de vulgarisation agricole (AGRITEX). En Suède, le Stockholm Environment Institute et la Berghs School of Communications ont collaboré à la mise au point d'un cours universitaire sur les moyens, pour les entreprises, de participer à la propagation de modes de consommation et de vie durables en se fondant sur des principes de fonctionnement durables.

³⁶ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/building-sustainable-procurement-capacity-through-training.

³⁷ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/european-assistance-innovation-procurement-eafip.

³⁸ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/sbc-trust-fund-project-sustainable-construction-policy-aburra-valley-colombia.

³⁹ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/sustainable-lifestyles-among-rural-families-zimbabwe-small-scale-conservation-farming-0.

68. Dans le cadre du programme Information des consommateurs, le PNUE et l'Initiative « Cycle de vie » ont, en collaboration avec des partenaires nationaux, formé des professionnels et des décideurs à l'intérêt que présentent les analyses du cycle de vie. Ainsi, au Pérou, des fonctionnaires ont été formés à l'exploitation des données issues de ces analyses, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et améliorer les informations mises à la disposition des consommateurs. Au Sri Lanka, un programme de formation des formateurs destiné au personnel du centre national pour la production non polluante ainsi qu'à certains praticiens chargés de réaliser des analyses de ce type a contribué au renforcement des capacités et au développement d'une base de données sur le cycle de vie de certains produits issus du secteur agroalimentaire.

69. Outre les stages de formation en présentiel, les membres du réseau One Planet ont proposé des formations en ligne, comme le cours en ligne ouvert à tous « Food and Our Future: Sustainable Food Systems in Southeast Asia ⁴⁰ » (L'alimentation et notre avenir : systèmes d'alimentation durables en Asie du Sud-Est), mis au point par le Panel international pour la gestion durable des ressources en partenariat avec le programme Systèmes alimentaires durables et le Stockholm Environment Institute. Il s'agit d'aider les décideurs et les praticiens à se familiariser avec les dernières données scientifiques et de leur faire mieux connaître et apprécier les aspects suivants : intérêt de ces systèmes alimentaires au regard d'une meilleure gestion des ressources naturelles dans cette région ; dynamique complexe existant, en Asie du Sud-Est, entre les activités menées au sein de ces systèmes, les acteurs impliqués et les résultats obtenus, et son incidence sur l'exploitation des ressources naturelles ; et perspectives qu'offre la prise en compte de la biophysique dans les politiques de la région aux fins de la transition des systèmes d'alimentation vers l'exploitation plus judicieuse des ressources.

V. Implantation de nouvelles pratiques ou perfectionnement des pratiques en cours

70. La transition vers des modes de consommation et de production durables exige l'implantation de nouvelles pratiques ou le perfectionnement des pratiques actuellement retenues (procédures, technologies, systèmes, directives et normes). L'amélioration des pratiques en vigueur aura, sur la durabilité, des effets directs, concrets et mesurables. Afin d'étayer la mise en œuvre des politiques, il est primordial de cerner les aménagements à apporter aux pratiques de consommation et de production durables et d'en préconiser l'application ; ceci permettra de mesurer leur incidence et d'œuvrer à leur répliation ainsi qu'à leur transposition à plus grande échelle.

Amélioration des procédures et systèmes

71. Refondre les procédures d'achat est une manière rentable de limiter leurs effets sur l'environnement et de veiller à la durabilité de la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre du projet *Green Deal* relatif à la passation de marchés circulaires⁴¹, mené par un groupe de quatre organismes néerlandais (Rijkswaterstaat, CSR Netherlands, Pianoo et NEVI), partenaires du programme Achats publics durables, plus de 50 entités néerlandaises ont intégré la circularité dans 100 procédures. Parmi les améliorations apportées, on citera les suivantes : vente de rebuts en vue de leur réutilisation ou de leur remise en état ; passation de marchés portant sur des produits

⁴⁰ Voir www.ctc-n.org/news/massive-open-online-course-food-and-our-future-sustainable-food-systems-southeast-asia.

⁴¹ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/green-deal-circular-procurement.

remanufacturés de qualité ou des services de remise en état ; application des principes de modularité et de flexibilité dans les immeubles ; utilisation de matières recyclées dans certains produits, comme les textiles ; adoption de nouveaux principes de conception dans les travaux de construction ; et amélioration de la conception des produits et adoption de nouveaux modèles applicables aux services circulaires en vue de prolonger la durée de vie utile.

72. Le Ministère de l'environnement de la République de Corée, en collaboration avec l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales et le service coréen de passation des marchés publics, a lancé plusieurs initiatives relatives à la passation des marchés publics : élaboration de directives sur les marchés publics écoresponsables, introduction d'une éco-étiquette, mise en service d'une plateforme d'information sur les produits écologiques destinée aux responsables de la passation de marchés, et mise en place d'un système national de suivi en ligne. Les administrations publiques sont tenues de présenter un plan annuel de mise en œuvre des principes relatifs aux marchés écoresponsables et un relevé annuel de leurs résultats en la matière, l'objet étant de stimuler la demande publique et la création d'un marché des produits écologiques. Du fait de ces initiatives, le volume des marchés publics écoresponsables est passé de 768 millions de dollars à 2,1 milliards de dollars entre 2005 et 2015. En outre, le nombre de produits certifiés par l'éco-étiquette coréenne a presque quadruplé entre 2004 et 2012.

73. Dans le cadre de la boîte à outils relative aux travaux de construction visant à améliorer la performance énergétique⁴² [Building Energy Performance Improvement Toolkit (BEPIT)], l'association Bioregional, partenaire du programme Bâtiments et construction durables, aide les promoteurs à optimiser la consommation énergétique de plus de 300 logements, organisant à cet effet des ateliers, des rencontres et des inspections de site lors des phases de conception, de passation des marchés et de construction. Alors que 71 logements ont été achevés ou sont en voie de l'être, l'analyse préliminaire des résultats fait apparaître une réduction de la consommation d'environ 10% à 25 % pour le chauffage et un gain de 40 % s'agissant de l'isolation.

Nouvelles technologies ou mise à niveau des technologies existantes

74. L'organisation non gouvernementale Society for Sustainable Development Design, partenaire du programme Bâtiment et construction durables, a mis en œuvre, au profit de ménages touchés par la pauvreté énergétique, des mesures simples de rationalisation énergétique, l'objet étant de changer les modes de consommation et, partant, de garantir la consommation durable et d'étendre l'approvisionnement en énergie à l'ensemble de la population. Les mesures en question prévoyaient notamment le recours au calfeutrage ainsi que l'installation de diodes électroluminescentes (LED), de thermomètres, d'aérateurs économiseurs d'eau et d'interrupteurs horaires sur les chaudières et les câbles électriques. Elles ont été appliquées dans plus de 400 foyers en vue de réduire leur consommation énergétique, leurs émissions de dioxyde de carbone mais aussi leurs dépenses. Cette stratégie s'est avérée facile à mettre en œuvre et économique.

75. On citera à titre exemple de transition rentable vers des modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme l'appui que la *Federación de Empresas de Turismo de Chile* (FEDETUR), partenaire du programme Tourisme durable, a apporté à 165 agences touristiques au Chili concernant le recours à des solutions rentables pour réduire leur consommation énergétique et leur empreinte carbone. À ce jour, 39 agences ont modifié leurs pratiques au moyen d'un à trois aménagements : recours à des énergies renouvelables et installation d'appareils

⁴² Voir www.bioregional.com/bepit/.

d'éclairages à LED ; prise de mesures favorisant la consommation rationnelle de l'énergie et de l'eau et la gestion des déchets ; et amélioration de l'isolation des bâtiments.

Systèmes d'étiquetage, certifications et normes

76. L'éco-étiquetage, l'écocertification et l'établissement de normes sont autant de moyens efficaces de favoriser l'amélioration et d'introduire le changement. Ainsi, dans le cadre d'un projet visant à promouvoir la consommation et la production durables⁴³, dirigé par le PNUE et faisant partie du portefeuille de projets du programme Information des consommateurs, 10 hôtels se sont engagés, au Maroc, à réduire leur empreinte écologique afin d'obtenir l'éco-étiquette correspondante. Pour mettre à niveau leurs infrastructures, ils ont notamment installé des récupérateurs de chaleur des eaux usées et des panneaux solaires ; par ailleurs, ils ont eu recours à des produits en emballage groupé plutôt qu'individuel, mis à la disposition des clients des produits de soin naturels et remplacé les lampes à halogène par des éclairages à LED. À ce jour, ces mesures leur ont permis de réduire leur consommation d'eau de 20 %, leur consommation d'énergie de 22 % et leurs émissions de dioxyde de carbone de 17 % ; de plus, leur consommation de produits écophiles et certifiés biologiques a progressé de 30 %.

77. Les critères élaborés par le Conseil mondial du tourisme durable⁴⁴, partenaire du programme Tourisme durable, font autorité, partout dans le monde pour mesurer la durabilité dans le secteur du voyage et du tourisme. Portant sur l'éducation et la sensibilisation, la formulation de politiques et l'évaluation quantitative et qualitative, ils servent de base à la certification. Ils visent à faire évoluer les pratiques en tenant compte des quatre grands aspects de la durabilité : gestion, incidences d'ordre socioéconomique, incidences d'ordre culturel et incidences sur l'environnement (consommation des ressources, réduction de la pollution et préservation de la biodiversité et du paysage). Appliqués tant au secteur du tourisme qu'aux destinations touristiques, ils ont été conçus pour pouvoir être adaptés aux conditions locales et à des activités données. Afin d'aider les pouvoirs publics et les entreprises à les appliquer, le Conseil mondial du tourisme durable a défini des normes et développé des outils correspondants de mesure de la durabilité.

78. Au Maroc, dans le cadre de la mise à l'essai de l'ensemble de critères *Greenadvisor*⁴⁵, le cabinet-conseil Elementerre, partenaire du programme Tourisme durable, a aidé sept établissements d'hébergement à adopter des pratiques durables en fonction de leurs besoins particuliers. Afin d'obtenir l'éco-étiquette correspondante, ces établissements sont tenus de satisfaire 13 critères – portant notamment sur les aspects suivants : emplois décents, bilan énergétique, formation du personnel, achats locaux, et communication d'informations sur la durabilité – ainsi que d'autres changements facultatifs associés à l'empreinte écologique, à la gestion des ressources humaines, à l'interaction avec les clients et aux effets de leurs activités sur les populations locales.

Promouvoir le changement grâce à l'éducation

79. Entre 2015 et 2017, 33 pays (13 en Europe et en Asie centrale, 11 dans la région de l'Asie et du Pacifique, 6 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2 en Afrique et 1 en Amérique du Nord), ont intégré la question de la consommation et de la

⁴³ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/advance-scp-advancing-and-measuring-sustainable-consumption-and-production-scp-low-carbon.

⁴⁴ Voir www.gstcouncil.org/gstc-criteria/.

⁴⁵ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/introduction-label-sustainable-tourism-adapted-particularities-morocco.

production durables dans leurs programmes d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et post-secondaire, ainsi que dans la formation professionnelle et dans la formation des enseignants. Des informations sur les méthodes d'apprentissage, du matériel pédagogique, et des troupes d'enseignements ont été fournis, et des exposés et des séminaires professionnels sur ce thème ont été organisés.

80. Au Brésil, le projet « Education for Sustainability and Consumption »⁴⁶ (L'éducation au service de la consommation durable), mis en œuvre par l'institut Alana et constituant un projet central du programme Modes de vie durables et éducation, consiste à promouvoir des modes de vie durables dans le cadre de l'éducation formelle. À cette fin, du matériel pédagogique sur la consommation responsable et des pratiques d'enseignement ont été élaborés, et des stages de formation ont été dispensés à plus de 2 500 enseignants et à leurs formateurs dans 500 établissements scolaires des cinq régions du pays. Au Honduras, le Conseil national pour le développement durable, qui est un partenaire du Programme d'information des consommateurs, accompagné de représentants de la Direction de la protection des consommateurs du Ministère fédéral du développement économique, a effectué des visites dans des établissements scolaires afin de sensibiliser les éventuels consommateurs aux modes de consommation et de production durables.

81. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'Université RMIT a piloté, dans le cadre du programme Aménagement et construction durables, l'intégration de la question de la consommation et de la production durables dans les programmes d'enseignement post-secondaire et de formation des enseignants, notamment en dispensant un enseignement de type classique aux étudiants à temps partiel en gestion de la construction à Singapour, et en organisant un colloque sur le développement durable dans la région Asie-Pacifique, qui a permis de dispenser une formation professionnelle axée sur les bâtiments, les villes et les infrastructures durables à des enseignants d'établissements post-secondaires. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et SWITCH-Asia, ont également élaboré un programme d'enseignement post-secondaire pour l'Université du Laos afin de renforcer les capacités des parties prenantes de mettre en œuvre des politiques de promotion des modes de consommation et de production durables au niveau national.

VI. Moyens d'encourager le passage à des modes de consommation et de production durables : des ressources qui comptent

82. Le fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables a été établi en 2012 afin de financer sa mise en œuvre. Au total, 37 projets couvrant les six programmes thématiques⁴⁷ ont été sélectionnés à la suite d'un appel à propositions. Parmi les projets financés par le fonds d'affectation spéciale, huit (8) sont actuellement mis en œuvre en Afrique ; 13 dans la région de l'Asie et du Pacifique ; 12 en Amérique latine et dans les Caraïbes ; un (1) dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale ; et trois (3) au niveau mondial⁴⁸. Bien qu'ils en soient à diverses étapes de leur exécution, ces projets ont déjà permis d'obtenir des résultats et de partager des expériences concernant la consommation et la production durables, en particulier grâce à la création de ressources et d'outils, au renforcement des capacités, à la facilitation de

⁴⁶ Voir www.oneplanetnetwork.org/initiative/education-sustainability-and-consumption.

⁴⁷ On trouvera la liste complète des projets sélectionnés à l'adresse : http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/annex_ii_trust_fund_projects.pdf.

⁴⁸ On trouvera des informations détaillées sur les projets sélectionnés sur le site oneplanetnetwork.org.

l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, et à l'application de nouvelles ou meilleurs pratiques. Le nombre élevé de propositions reçues témoigne également de la forte demande de financement pour des projets de promotion des modes de consommation et de production durables, qui n'a pour l'instant pas pu être satisfaite par le fonds d'affectation spéciale, faute de ressources disponibles suffisantes, seuls 2,8 % des projets proposés ayant pu être financés.

83. Les partenaires du réseau One Planet contribuent à trouver des ressources pour financer le passage à des modes de consommation et de production durables et exécutent actuellement 121 projets, d'un budget global d'environ 148 millions de dollars, principalement dans les domaines du tourisme durable (56 %) et des pratiques durables de passation des marchés publics (24 %) ⁴⁹.

84. Selon les conclusions de l'évaluation externe indépendante, les ressources du Cadre décennal étant extrêmement limitées, les États Membres et d'autres acteurs à même de le faire devraient mobiliser des contributions pour le fonds d'affectation spéciale du Cadre aux fins de l'application de modes de consommation et de production durables et de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12, ainsi que de la conduite d'un examen complet en profondeur du fonds d'affectation spéciale.

85. Bien que l'objectif de développement durable n° 12 soit reconnu dans des programmes mondiaux, il aurait été l'objectif le moins bien financé en 2017 et seulement 90 millions de dollars lui auraient été alloués par les Nations Unies en 2016 selon Dalberg Global Development Advisers ⁵⁰. Dans leur rapport, il est souligné que la consommation et la production durables sont un domaine dans lequel il est probable que de nouvelles normes et règles soient adoptées ces prochaines années et qu'il s'agit là d'une occasion à saisir pour le système des Nations Unies.

86. Dans son rapport intitulé « Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 : notre promesse d'une vie dans la dignité, la prospérité et la paix sur une planète en bonne santé » (A/72/684-E/2018/7), le Secrétaire général a souligné qu'il fallait encourager l'appui collectif à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par des mesures d'incitation d'ordre financier. Il a recommandé le recours stratégique aux fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour aider à catalyser l'appui aux objectifs qui sont de nature particulièrement transversale, notamment l'objectif n° 12, de façon à rationaliser la mise en œuvre des objectifs et de combler le manque de ressources. Pour ce qui est du financement du système des Nations Unies pour le développement, il a indiqué que les fonds de financement commun bien conçus et gérés de manière professionnelle, qui sont plus efficaces et transparents, pouvaient être utilisés en complément des fonds établis par les organismes eux-mêmes, et qu'il était amplement démontré que les mécanismes de financement commun avaient pour effet de renforcer la cohérence et la coordination, d'élargir la base des contributions, d'améliorer la gestion des risques et le levier financier et d'encourager la collaboration au sein du système des Nations Unies pour le développement ou entre différents piliers dans les domaines d'action concernés.

87. La disponibilité et l'accessibilité des ressources financières sont essentielles à la bonne exécution de mesures porteuses de transformation à grande échelle. Les

⁴⁹ Au total, 198 projets ont été recensés, dont 121 dont le budget avait été communiqué et 77 pour lesquels aucun renseignement relatif au budget n'a été donné.

⁵⁰ Dalberg Global Development Advisers, « System-wide outline of the functions and capacities of the UN development system: consultants report », juin 2017. Peut être consulté à l'adresse : www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/qcpr/sg-report-dalberg_unds-outline-of-functions-and-capacities-june-2017.pdf.

secteurs privé et public et les institutions financières, qui jouent un rôle important dans le déblocage de fonds, sont encouragés à appuyer la mise en œuvre de la stratégie en apportant des contributions au fonds d'affectation spéciale.

VII. Voie à suivre

Bilan à mi-parcours

88. Le bilan exhaustif à mi-parcours du Cadre décennal, fondé sur les rapports d'activité établis pendant la période 2012-2017 et l'évaluation externe indépendante, a fait ressortir un certain nombre de résultats obtenus, de possibilités à exploiter et de problèmes à régler ces cinq prochaines années.

89. Le réseau One Planet, créé pour mettre en œuvre le Cadre décennal, est un partenariat multipartites qui rassemble plus de 700 organismes (administrations nationales et locales, société civile, entreprises, organisations scientifiques et techniques et organisations internationales). Il s'agit d'un partenariat opérationnel susceptible de produire des transformations et permettant de canaliser de façon stratégique les efforts fournis pour réaliser l'objectif de développement durable n° 12. Il est crucial de renforcer les partenariats existants qui ont beaucoup investi dans les premières phases du développement pour respecter le calendrier ambitieux établi pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

90. Les définitions figurant dans les rapports « Indicators of success: demonstrating the shift to sustainable consumption and production » et les informations recueillies et communiquées avec zèle par le réseau One Planet donnent un aperçu des mesures, méthodes et solutions actuellement mises en œuvre pour promouvoir des modes de consommation et de production durables. Il est essentiel de suivre les mesures prises par les secteurs, organisations et pays pour passer à ce type de consommation et de production afin de recenser les tendances nouvelles et les lacunes stratégiques et de démontrer et mettre en évidence les avantages qu'il présente en vue de créer une dynamique plus favorable au changement et de développer et reproduire des pratiques innovantes qui donnent des résultats.

91. Les rapports établis par l'ensemble du réseau One Planet ont fait ressortir les progrès accomplis dans l'élaboration des politiques, des ressources d'information et des outils techniques, mais également révélé que ceux-ci étaient rarement appliqués pour favoriser des changements concrets et tangibles dans la pratique et que leur impact demeurait limité. Il faut donc accorder un rang de priorité élevé à l'appui à la mise en œuvre des politiques pour assurer la transition vers des modes de consommation et de production durables et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12.

92. Le rapport pilote sur l'indicateur 12.1.1 confirme également cet état de fait, en faisant ressortir clairement que, ces quinze dernières années, les politiques et instruments nationaux visant à promouvoir la transition vers des modes de consommation et de production durables se sont multipliés dans toutes les régions. Il montre en outre que l'intégration d'objectifs relatifs à la consommation et à la production durables dans des politiques transversales nationales permet d'obtenir de légèrement meilleurs résultats que l'adoption de politiques ad hoc en ce qui concerne les investissements nationaux, le principe d'inclusion et le suivi.

93. Le réseau One Planet met des solutions et des outils concrets à la disposition des gouvernements, des organisations et d'autres acteurs aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 et de la transition vers des modes de consommation et de production durables. Parmi les 1 800 activités qu'ils ont menées, les partenaires ont notamment élaboré des dossiers d'orientation, des directives et des

manuels pratiques, ainsi que des outils techniques, organisé des sessions de formation, mis au point des dispositifs de suivi et recensé des exemples de politiques et pratiques fructueuses. Grâce à ces ressources, le réseau a pu appuyer efficacement l'exécution des politiques.

94. La plupart des nouvelles ou meilleures pratiques offrant des moyens concrets de passer à des modes de consommation et de production durables ont été adoptées sous la houlette d'entreprises participant au réseau. Une participation accrue des entreprises permettrait de trouver de nouvelles solutions et pistes d'innovation.

95. Les solutions et initiatives des programmes thématiques, qui constituent des moyens de réaliser l'objectif de développement durable n° 12, doivent favoriser la mise en œuvre de mesures de promotion des modes de consommation et de production durables au niveau national. Il est primordial d'assurer la coordination de ces mesures pour réaliser l'objectif de développement durable n° 12 et le Programme 2030.

96. Parvenir à une consommation et à une production durables non seulement permettra d'accomplir l'objectif n° 12, mais aussi contribuera, de façon directe ou indirecte, à la réalisation de presque tous les autres objectifs de développement durable, ainsi qu'à la résolution de grands problèmes environnementaux et sociaux, comme la pauvreté, la pollution, les changements climatiques, les problèmes de santé et le déclin de la biodiversité. Faire de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 une priorité et intensifier les activités de promotion de modes de consommation et de production durables permettra de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de façon qu'il profite à tous.

97. Dans son ensemble, le réseau a une conscience aiguë de l'importance que revêtent les activités de communication et de sensibilisation et, parmi les activités dont il fait état, ce sont les plus nombreuses. Cependant, les campagnes de communication ne représentent que 9 % de ces activités. Il est crucial de démontrer les avantages que présentent les modes de consommation et de production durables en intensifiant les efforts de communication stratégique pour démystifier ces modes de consommation et de production, en expliquant qu'ils constituent une approche intégrée du développement durable et en mobilisant le soutien politique nécessaire à leur mise en pratique.

98. La disponibilité et l'accessibilité des ressources financières sont essentielles à la bonne exécution de mesures porteuses de transformation à grande échelle. Comme cela a été souligné plus haut, l'objectif n° 12 est le moins bien financé des objectifs de développement durable et les ressources du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables sont extrêmement limitées. Le recours envisagé à un fonds d'affectation spéciale multipartites pourrait constituer un premier moyen stratégique d'orienter les ressources financières vers l'appui à la réalisation de l'objectif transversal qu'est l'objectif n° 12.

Stratégie pour la période 2018-2022

99. Compte tenu des résultats obtenus jusqu'à présent et du bilan exhaustif effectué à mi-parcours, une équipe spéciale a élaboré, une stratégie quinquennale pour 2018-2022 et des consultations ont été menées dans l'ensemble du réseau, ce qui a permis de définir clairement la voie à suivre pour passer à des modes de consommation et de production durables tout en tirant parti des diverses forces du réseau.

100. La stratégie quinquennale pour 2018-2022 intitulée « One Plan for One Planet » définit une vision, des objectifs et des principes et approches stratégiques communs à l'ensemble du réseau One Planet. Elle vise à faire reconnaître le réseau et à faire de

lui le principal mécanisme appuyant et mettant en œuvre la transition vers des modes de consommation et de production durables, ce qui supposera :

a) Qu'il devienne un mécanisme efficace de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12, en suivant les tendances, en appuyant en priorité l'exécution des politiques nationales et en faisant prendre conscience que les modes de consommation et de production durables peuvent favoriser la réalisation d'autres objectifs de développement durable ;

b) Qu'il favorise la mise en œuvre de mesures ambitieuses en fournissant des outils et des solutions à l'appui de la transition vers des modes de consommation et de production durables, en recensant et en reproduisant les nouvelles ou meilleures pratiques ayant des résultats positifs notables, et en participant à la création commune de valeur ;

c) Qu'il promeuve une mise en pratique cohérente des modes de consommation et de production durables, en devenant la référence faisant autorité en ce qui concerne l'état actuel des connaissances dans ce domaine, en élaborant un programme d'activités et en influant sur les mesures prises aux niveaux national et international à cet égard ;

d) Qu'il mette en évidence les effets de la consommation et de la production durables ainsi que le rôle qu'elles jouent dans la résolution de grands problèmes environnementaux et sociaux en s'appuyant sur des données scientifiques et en contribuant à mesurer et à quantifier les multiples avantages et effets positifs que présentent ce type de consommation et de production.

101. La stratégie vise à permettre au réseau One Planet de réaliser son objectif à long terme, qui est de faire adopter des modes de consommation et de production qui soient économes en ressources, qui stimulent la croissance économique et qui soient favorables à l'environnement et au bien-être de l'être humain.

102. Le réseau tirera parti des divers atouts de ses partenaires, qui comprennent des organismes gouvernementaux, des organisations de la société civile, des entreprises, des institutions scientifiques et des organisations internationales. Le principal de ces atouts est la volonté de chaque acteur du réseau de prendre des mesures concrètes et effectives pour promouvoir des modes de consommation et de production durables et d'encourager d'autres à le faire et de leur en donner les moyens.